



# CHAMPIONNAT DE BRETAGNE DES ECOLES DE TIR A L'ARC 2025/2026

Pierrick LEPARC  
Conseiller Technique Sportif FFTA  
Tél : 02 99 53 28 45  
LEPARCPierrick@aol.com



*Il y a plus de 35 ans, les concours débutants ont été mis en place afin de préparer les néo pratiquants à la compétition. Ces compétitions étaient principalement par équipes de club.*

*Désormais, ces compétitions sont harmonisées au niveau régional avec le CHAMPIONNAT DE BRETAGNE DES ECOLES DE TIR A L'ARC.*

*Objectif : Reconnaître les structures de club permettant l'émergence de nouveaux compétiteurs.*

*Ces compétitions sont réservées uniquement aux débutants. **Les licenciés ayant souscrit une licence prise sur l'année N et/ou N-1** pourront participer sur ce championnat avec leur licence compétition de l'année en cours. Par dérogation et pour respecter les deux années de licence, les archers ayant pris une licence antérieurement (uniquement sur une saison) pourront participer s'ils se licencient uniquement sur l'année en cours.*

*Les organisateurs veilleront à ce que la ciblerie soit adaptée pour les faibles puissances (la ciblerie en mousse est fortement conseillée contrairement à celle en paille).*

**Programme type :**

13H30 Ouverture du Greffe  
14H00 Inspection du Matériel  
14H10 Entraînement 3 volées  
14H30 Début des Tirs : **10 volées de 3 flèches à 18 m** blason de **60 cm**  
16H00 Résultats et remise des récompenses du concours,  
Pot de l'amitié à la suite des résultats

**Prix conseillé : 5 €uros par pers**

**Règlement des compétitions débutants :**

Le classement par équipe est effectué à partir d'équipes composées des quatre meilleurs tireurs, toutes catégories confondues, avec au minimum un jeune (fille ou garçon), au minimum une femme (jeune ou adulte), au minimum un homme (jeune ou adulte) et au maximum un arc à poulies (non obligatoire) quelque soit la catégorie (jeune ou adulte).

Les catégories sont les suivantes :

- Jeunes (Filles et Garçons) U13 jusqu'à U21
- Femmes et Hommes (S1 et +)

Sur toutes les compétitions de septembre à mars où ce règlement sera appliqué, le comité régional enregistrera les équipes qui seront classées.

**Aussi les résultats doivent être transmis à la Commission Sportive Régionale. Pour être validés, ces compétitions ainsi que les éventuelles finales départementales doivent être inscrites au calendrier FFTA en tant que concours débutants et respecter ce règlement.**

Pour cette quatrième année, le comité régional de Bretagne indiquera le nombre d'équipes qualifiées pour le tournoi final du **29 mars 2026 à Plourin les Morlaix**, où sera décerné le club vainqueur du **Championnat de Bretagne des Ecoles de Tir à l'Arc**.

Les équipes sélectionnées devront se présenter avec une équipe règlementairement valide pour être classée sur un tir de qualification.

14 équipes seront sélectionnées pour les huitièmes de finale, les deux premières équipes seront qualifiées pour le second tour en quart de finale.

Tous les archers d'une équipe tireront deux flèches, soit au total 8 flèches par volée, dans un temps de **3 minutes**, sur **deux blasons de 60 cm**.

Le match est gagné par set, la première équipe réalisant 5 points.

#### **Dans la continuité de 2025 :**

Les équipes qualifiées pour la finale du championnat en salle sont invitées à se confronter pour une autre étape, **le 28 juin 2026 (lieu à définir)**, afin de tirer une rencontre **en extérieur** se déroulant sur le rythme suivant :

Tous les archers d'une équipe tireront **2 fois 10 volées**, deux flèches par archers, (soit au total 8 flèches par volée), dans un temps de **4 minutes**, sur un blason de **80 cm** de taille normale à **30 mètres**. Les équipes seront classées sur le cumul des points des 4 archers, et départagées en cas d'égalité au nombre de 10 puis de 9.

Un classement général des équipes sera effectué sur l'épreuve finale en salle et celle en extérieur. En cas d'égalité sur ce classement, l'équipe sera départagée à la meilleure place sur le tir en extérieur. L'équipe déclarée première sur l'ensemble des deux épreuves se verra **offrir un arc** par le Comité Régional de Bretagne de Tir à l'Arc.

